



- Frêne GAL –

*Les saveurs qui ont du sens !****Bienvenue dans le groupement d'achat local de Frasnes-lez-Anvaing***

Notre groupement d'achat a débuté fin février 2013. Il compte une douzaine de producteurs locaux et quelques dizaines de membres acheteurs.

Les objectifs du groupe se trouvent dans la charte; le principal est de favoriser les circuits courts et de faire vivre des producteurs locaux travaillant le plus respectueusement par rapport à l'environnement : certains sont (conversion) bio, certifiés Certisys ; d'autres ont des produits du terroir. Ponctuellement, nous collaborons avec d'autres GAS (Groupements d'Achats Solidaires). Nous sommes solidaires des producteurs et entre acheteurs. **Notre démarche n'est pas commerciale mais un service mutuel.**

Ce groupe ne peut exister que grâce à un engagement de ses membres, chacun selon ses possibilités. Si vous éprouvez des difficultés pour vous engager, n'hésitez pas à en discuter : nous trouverons une solution.

**Etape 1** : Pour adhérer au groupe, lire la charte simplifiée ci-contre ou complète en allant sur le site [www.frenegal.be](http://www.frenegal.be).

On a ainsi accès à la charte (toutes les infos) et à l'étalage (produits et producteurs actuels).

**Etape 2** : Payer la cotisation annuelle de 15 € (ou 3 € + 1 € par mois restant si l'inscription est faite en cours d'année après 1<sup>er</sup> mars) ; celle-ci couvre les frais de fonctionnement (location du local, électricité des frigos, matériel divers, pertes,...). C'est la seule contribution financière pour le GAL qui ne prélève rien sur le prix du producteur, aucune marge.

Numéro du compte FRENE GAL : (IBAN) **BE29 3631 1628 6064** – Adresse : les Mélins 1, 7910 Anvaing – Communication : cotisation (*année*) Frêne GAL + nom(s)

**Etape 3** : Merci de communiquer vos coordonnées (nom, adresse, e-mail et n° de téléphone) à [info@frenegal.be](mailto:info@frenegal.be) ou 069/85 94 23.

**Etape 4** : Vous recevrez un code d'accès qui vous permettra de commander directement en ligne le mardi et le mercredi ; vous payez à la commande c.à.d. mercredi au plus tard pour pouvoir payer les producteurs en indiquant en communication : *Commande du samedi ...(date)*

Si vous n'avez pas internet, téléphoner à Marie Claire 069/ 867524 ou Lucie 0472/ 392723. Une liste des produits en vente peut être fournie à la permanence du samedi matin à la Belle Eau.

**Etape 5** : apporter un bac pliant avec son nom et prendre un sac pour venir chercher sa commande le samedi entre 9h30 et 10h00 à la Belle Eau nr 8, au local au fond de la cour à droite et s'inscrire environ une fois par mois à l'onglet VOLONTAIRES ou proposer un service ponctuel.

*Au plaisir de se rencontrer, de déguster de bons produits locaux  
et merci de participer à ce projet solidaire.*





## L'essentiel de la CHARTE



**"Frêne GAL"** Groupement d'Achat Local Frasnes-lez-Anvaing

*Les saveurs qui ont du sens !*

### 7 raisons pour participer à un GAL

1. **Soutenir l'agriculture locale respectueuse de l'homme, de l'animal et de l'environnement** plutôt qu'un système agricole mondialisé, industrialisé, intensif.  
Lutter contre le suremballage et recycler.
2. **S'unir pour gagner du temps, manger plus sainement, manger de saison, goûter des aliments de qualité, se réappropriier les saveurs.**
3. **Favoriser le circuit court : du producteur au consommateur.** Un aliment classique parcourt en moyenne 2000 km avant d'arriver dans l'assiette (coût énergétique lié au transport et au maintien de la chaîne du froid).
4. Payer un **prix juste**, équitable pour le producteur qui a besoin de vivre de son travail et pour le consommateur. **Supprimer les intermédiaires qui prennent une marge bénéficiaire** de plus en plus grande.
5. Faire (re)découvrir les vraies saveurs à nos enfants et petits enfants.
6. Créer des liens. Echanger avec le producteur. Acheter dans la transparence.
7. Changer ses habitudes d'achats et de consommation.

Acheter en circuit court n'est pas moins cher ni plus cher... mais a un sens :

**Être consom'acteurs.**

### Une démarche solidaire

L'adhérent est conscient que **la démarche** du groupement d'achat **n'est pas commerciale**. Il participe au fonctionnement du groupe (maximum 1 fois par mois *soit aux tournées/ permanences, soit à l'administration, ou propose un autre service selon ses possibilités*), veille au respect de l'hygiène et de la chaîne du froid et est solidaire des producteurs. *Chacun est bienvenu.*

### Nos producteurs s'engagent à...

fournir des produits de qualité correspondant aux caractéristiques annoncées et à utiliser de manière rationnelle les ressources naturelles (*terre, eau, énergie, espace, engrais naturels*) et à respecter la chaîne du froid.

Liste des producteurs et étalage : voir sur le site [www.frenegal.be](http://www.frenegal.be) - Contact par mail : [info@frenegal.be](mailto:info@frenegal.be)

### Fonctionnement

Quand ? Livraison/**Permanence** hebdomadaire et retrait de son « panier » **le samedi entre 9h30' et 10h.**

Où ? Site La Belle Eau, Au local des jeunes – 8, rue Belle Eau – 7911 Frasnes-lez-Buissenal (*au fond de la cour, à droite*)

**Crèmerie,**

**Fruits & légumes,**

**Jus, Confitures,**

**Plats préparés,**



**Miel, Chocolats,**

**Viandes, Charcuteries**

**Volailles,**

**Pains et Bière.**